

# CULTURE

societe.union@sonapresse.com

## Eki, ce soir sur Canal+ première à 20 h 30

R.H.A  
Libreville/Gabon

**A**VEZ-VOUS entendu parler de la série "Eki"? Si vous êtes amoureux du 7e art, sachez que vous aurez le plaisir de découvrir les deux premiers épisodes de cette série ce soir à 20h 30 sur Canal+ première.

Vendredi dernier, les cinéphiles ont apprécié le premier épisode en avant-première. Parmi les nombreux invités de cette soirée ciné, on comptait le ministre de la Communication Pascal Houangni Ambourou et le ministre délégué à la Culture, Max Samuel Oboumadjogo. Avant de découvrir les premières scènes de cette série, Nelly Belval, actrice principale, a présenté l'œuvre de fiction portée aussi bien par Canal+ que par Osso, le groupe audiovisuel ivoirien. "Eki" enseigne les démarches judiciaires aux femmes victimes de violences conjugales.

Cette nouvelle signature est une composition qui porte le cachet à la fois de la juriste gabonaise Linda Bongo Ondimba, connue pour son engagement pour la cause féminine, et Nadine Otsobogo, un visage bien connu du milieu ciné-

matographique local. Serge Abessolo est, lui aussi, présent et incarne le rôle d'un homme de loi qui a entretenu une liaison avec une femme de joie.

Ce thriller de 10 épisodes est tourné entre le Gabon et la Côte d'Ivoire. Le premier épisode met en scène un couple pastoral dont le rôle de l'épouse est joué par la web humoriste Émeraude. Victime de violences domestiques, elle quitte le domicile conjugal sans avoir obtenu l'accord du tribunal. Ce qui lui vaut une réaction musclée de son mari qui exige que le divorce soit prononcé aux torts exclusifs de l'épouse.

De l'autre côté, Eki, jeune femme magistrate aux affaires familiales spécialisée dans les divorces, voit son monde s'écrouler lorsqu'elle apprend que son père, pourtant lui aussi haut magistrat, est mêlé au meurtre et au viol d'une fillette. Comment donc clamer son innocence devant les preuves qui l'accablent?

La suite de cette enquête sera diffusée ce soir sur Canal+ première à 20h 30.



Une vue partielle de l'assistance présente à l'avant-première.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE  
DES BOURSES DU GABON  
DIRECTION GENERALE



REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

N° 000205  
LTD /PR/ANBG/DG/CT JH

**COMMUNIQUE OFFICIEL**

Le Directeur Général porte à la connaissance des élèves des classes de terminale, étudiants, parents, responsables d'établissements secondaires et supérieurs, représentants des missions diplomatiques, responsables des organismes de gestion, ainsi que toutes les autres parties prenantes, que l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) met à leur disposition son chronogramme d'activités relatif au traitement des dossiers de demande de bourse d'études, au titre de l'année académique 2022-2023.

L'objectif de la mise en place de ce chronogramme est non seulement d'examiner efficacement les dossiers de demande de bourse, mais également de pallier les difficultés liées aux retards observés antérieurement dans le cadre de l'acheminement de nos apprenants vers leurs lieux d'études.

Ainsi, le traitement et l'examen de ces dossiers se dérouleront comme suit :

**I/ Pour les bacheliers 2022**

- ❖ du 1<sup>er</sup> au 05 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études à l'étranger ;
- ❖ du 08 au 10 août 2022 : examen des dossiers des bourses de coopération. Les listes des apprenants sélectionnés par les partenaires doivent parvenir à l'A.N.B.G. au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2022 ;
- ❖ du 11 au 13 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études à l'étranger dans les établissements d'enseignement supérieur INTER-ETATS. La date limite de transmission des listes des admis aux concours d'entrée dans lesdits établissements est fixée au 04 août 2022 ;
- ❖ du 14 au 21 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les établissements supérieurs d'admission au concours au Gabon, notamment INSG, ITO, INPTIC, IUSO, IST, ENSET, ENEP, ENAM, ENM, INSAB, EPM, etc. Les listes des admis à ces différents concours doivent parvenir à l'A.N.B.G. au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2022 ;
- ❖ du 22 au 30 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les établissements privés d'enseignement supérieur au Gabon ;
- ❖ du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les universités publiques au Gabon (UOB, USTM et USS).

**II/ Pour les étudiants scolarisés au titre de l'année académique 2021/2022**

**A – Les étudiants boursiers**

Les dossiers des étudiants boursiers ayant terminé l'année académique sus-indiquée seront également examinés, au cours de cette session, à condition pour ces derniers de procéder au téléversement des relevés de notes et de la pré-inscription ou de l'inscription, pour le compte de l'année académique 2022-2023.

**B – Les étudiants non boursiers**

Les dossiers de demande de bourse des étudiants non boursiers seront examinés au cours de la deuxième session en novembre 2022.

**NB : Tout dossier transmis hors délai sera purement et simplement rejeté.**

Fait à Libreville, le 14 AVRIL 2022

Le Directeur Général

  
Sandra Flore MABAKI PINZE  
Directrice Générale



Agence Nationale des Bourses du Gabon  
BP 2077 Libreville (Gabon)  
TÉL: 00241 01 72 02 12 00  
WWW.ANBG.GA

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice